

Le management de la SST dans les entreprises des secteurs à fort potentiel de risque

22^{ème} Journée mondiale de la Sécurité et Santé au Travail

28^{ème} Journées Africaines de la Prévention des Risques Professionnels

01

MISE EN
CONTEXTE

02

LES
STATISTIQUES
AT

03

STRATEGIE SST

04

IMPACTS DE LA
STRATÉGIE SST

Sommaire

Centre des Innovations de PALMAFRIQUE

- AKPEKABOU VODANDE Gutemberg
- Président de l'Association Ivoirienne des Chargés de Sécurité au Travail,
- Dirigeant du Centre des Innovations de PALMAFRIQUE
- Initiateur de la Collection Africaine des Guides de Bonnes Pratiques Africaines de Prévention des Risques Professionnels
- Co-auteur principal du Guide de bonnes pratiques africaines de management des CSST

Mise en contexte



La prise en compte de la sécurité et santé au travail dans les entreprises des secteurs à fort potentiel de risque demeure une préoccupation majeure pour les institutions et professionnels en SST. L'on observe ces dernières années, un développement positif des structures et pratiques SST dans les entreprises.



Le présent article a pour finalité de valoriser le retour d'expérience de l'entreprise PALMAFRIQUE, une entreprise du secteur agricole à fort potentiel de risque, étant donné la pénibilité des activités agricoles et l'exposition prolongées aux risques industriels.

Les statistiques des accidents du travail



Les statistiques des accidents du travail constituent une partie des **résultats de la sécurité et santé au travail**. Selon la doctrine et le champ d'application de la SST choisi, c'est à dire orienté sécurité et santé des travailleurs selon l'oit, les résultats de la SST pourraient contenir :



- Les statistiques des indisponibilités physiques des travailleurs pour accidents du travail



- Les statistiques des indisponibilités physiques des travailleurs pour maladies professionnelles



- Les statistiques des indisponibilités physiques des travailleurs pour maladies liées au cadre de vie sous le contrôle de l'organisme

Dans le cas de ce travail seul, les statistiques des accidents du travailleur seront présentés.

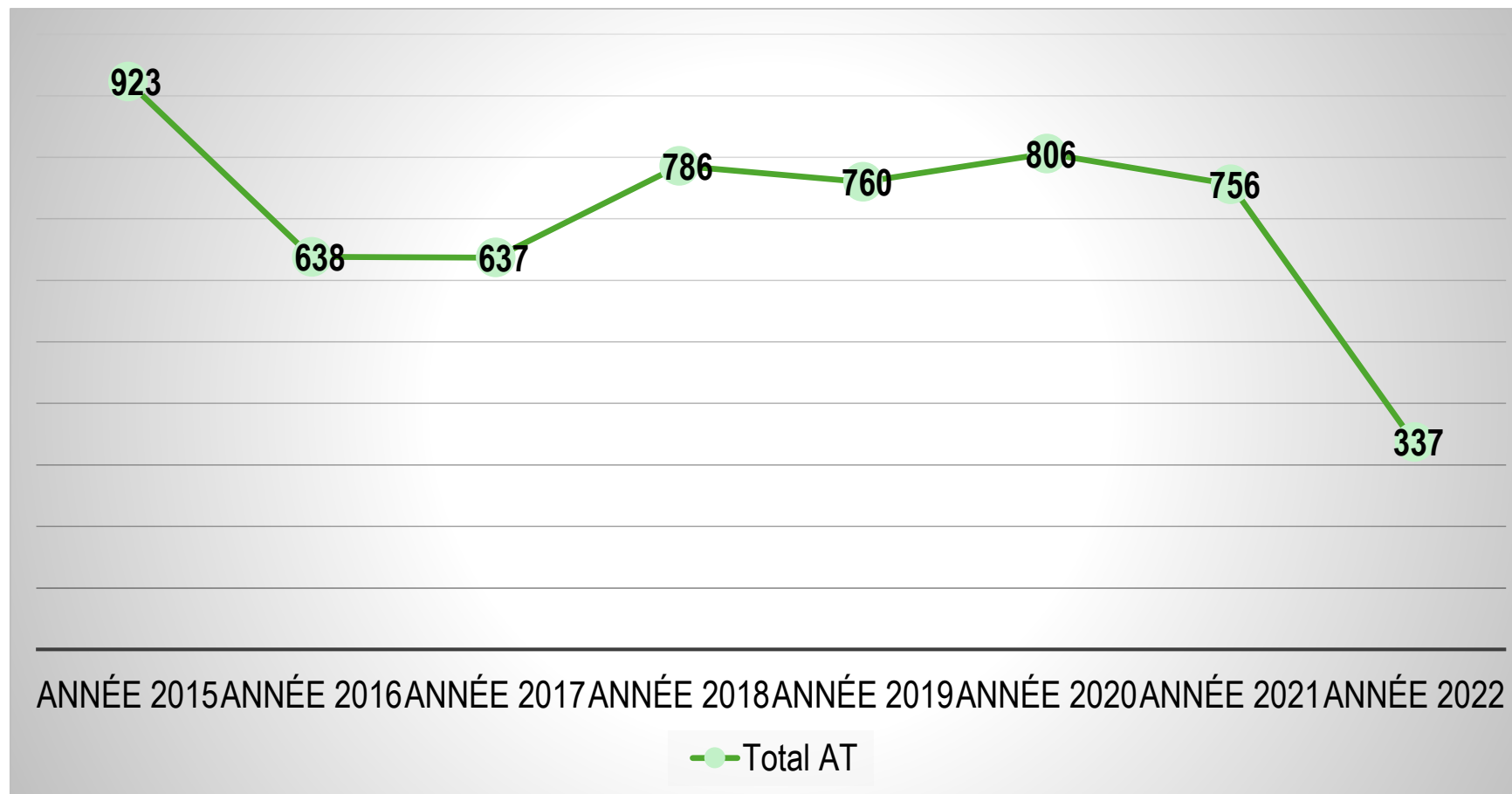
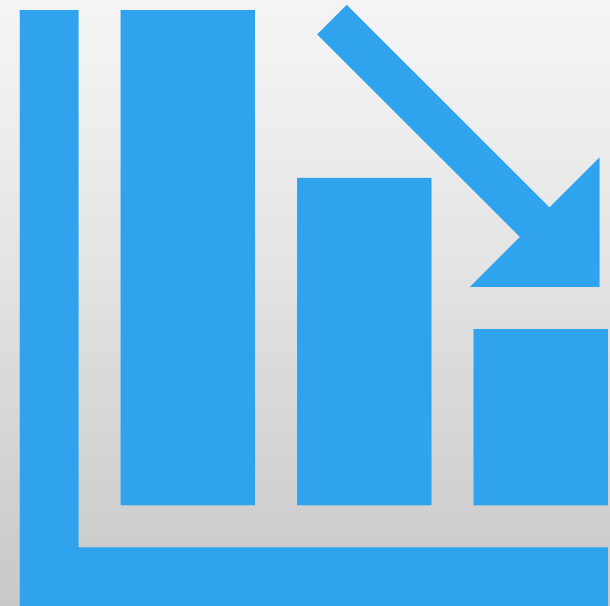


Figure 1 : évolution de la sinistralité de 2015-2022

Interprétation

- Les statistiques des accidents indiquent une baisse de sinistralité de 63, 5% de 2015 à 2022.
- **337 accidents du travail enregistrés en 2022**, un record réalisé depuis l'élaboration en 2015 et le déploiement de la politique et programme SST de palmafrique. Ce résultat septennal indique-t-il une évolution positive des bonnes pratiques et de la culture de la SST ? la tenue des statistiques des accidents du travail est une activité du processus de la traçabilité en SST. L'objectif de la traçabilité SST est de documenter l'ensemble des pratiques SST et des résultats SST qu'ils soient positifs ou négatifs.



L'emploi des statistiques des accidents du travail comme indicateurs de résultats SST, un obstacle à la traçabilité de la SST

Se servir donc des statistiques des accidents comme indicateurs de progrès des systèmes de management de la SST serait contraire aux objectifs de traçabilité SST car il pourra occasionner une défaillance du processus de notification et d'enregistrement des accidents. Cette défaillance est d'autant plus accentuée lorsque les entreprises établissent des primes et récompenses liées à la réduction des accidents du travail.

L'AICST recommande aux institutions de la SST de soutenir son projet de directive portant indicateurs de SST. Une directive qui présente les indicateurs SST, leurs limites, leurs points forts et les indicateurs SST appropriés au développement socio-économique de nos entreprises.

Le temps d'indisponibilité des travailleurs en abrégé TIT occasionnée par les accidents du travail, un indicateur fiable de la SST

Depuis 2015, nous avons développé et soutenu l'emploi du TIT au détriment de *nombre de jours perdus* comme indicateurs de mesure de l'indisponibilité des travailleurs. En effet, enregistrer par exemple 1000 accidents dans un établissement pourrait paraître pléthorique, alors qu'il se pourrait qu'ils soient responsables que de 250 heures d'indisponibilité qui correspond à environ trente et un (1) jours de travail perdu pour un régime agricole de 48heures.

On constatera dans l'analyse de l'évolution de la sinistralité de la figure 2 en corrélation avec les statiques des accidents de la figure 1 que l'année a enregistré moins d'accident depuis le déploiement de la politique et programme SST de Palmafrique en 2015, cependant avec un TIT quasi équivalent à celui de 2015 et 2020.

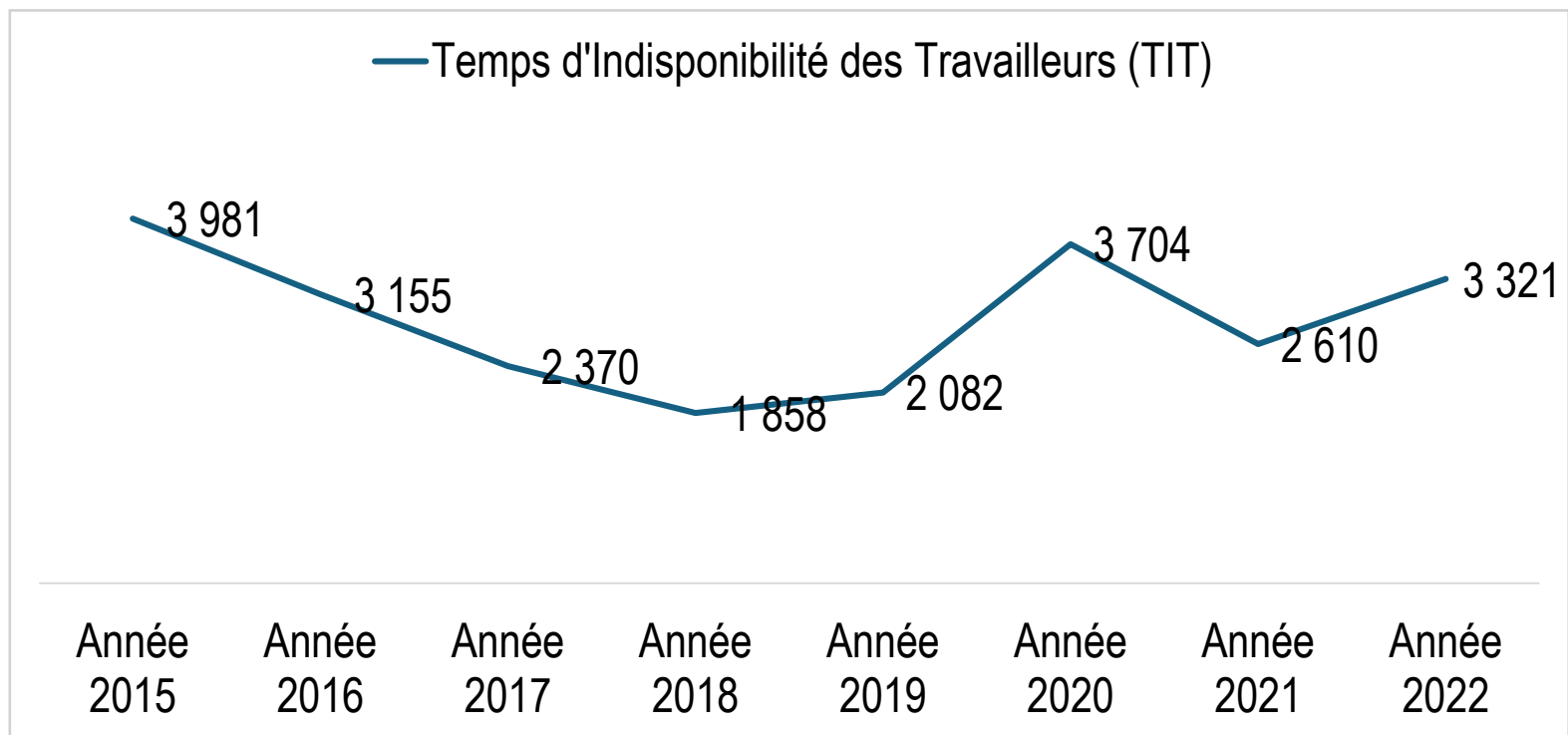


Figure 2 : évolution du temps d'indisponibilité des travailleurs de 2015 à 2022

En conclusion l'entreprise AA serait qualifié d'accidentogène sur le plan de la fréquence bien qu'elle ne le soit sur le plan de la gravité qui se mesure par les heures d'indisponibilité au travail occasionnées.

Ces différentes analyses sont étroitement liées à notre stratégie de management SST qui sera présenté dans les lignes suivantes.

**La stratégie de management de la SST
de l'entreprise est exposée**

Doctrine de la SST : de la Sécurité et Santé des travailleurs à la Sécurité et Santé au Travail

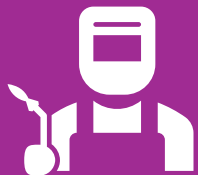
- **Sécurité et Santé des
Travailleurs**

Au sens de la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs (1981) de l'OIT, la sécurité et santé au travail **est orienté protection des travailleurs**. Cette orientation de cette norme fondamentale de SST de l'OIT explicite la *doctrine sécurité et santé au travail de l'OIT* dont le principe unique est la protection de la sécurité et santé des travailleurs

Sécurité et santé des travailleurs



Le champ d'application de la SST selon l'OIT, l'OMS, l'AISS est donc explicite dans le titre de la convention n°155 à savoir sécurité et santé des travailleurs. En cela, elle pourrait être considérée comme l'une des limites doctrinales de l'intégration, du développement des systèmes de SST et de l'implication des employeurs et travailleurs.



Car, certains employeurs pourraient concevoir la SST comme un ensemble d'obligations à l'endroit de leurs travailleurs dont le non-respect constitue une infraction et atteinte à l'image de l'entreprise. Il en est de même pour certains travailleurs (sans expériences sinistres) qui pourront percevoir la SST comme étant un ensemble de contraintes patronales à leur égard.



Sécurité et santé au travail, implication de l'employeur et des travailleurs



Depuis 2015, nous avons soutenu la prise en compte de toutes les composantes du travail dans le développement des systèmes de sécurité et santé **au travail**.



Le champ d'application de la sécurité et santé **au travail** est donc plus large et prend en compte : la sécurité des travailleurs, la sécurité du matériel de travail, la sécurité des matières premières, la sécurité de l'environnement de travail, la sécurité des produits finis, la sécurité de l'environnement naturel et des populations riveraines. Les résultats de l'entreprise sont fonction de tous ces paramètres. Cet



Ces bonnes pratiques ont été documentées dans l'article 1 du guide de bonnes pratiques de management des CSST.

La métrologie de la disponibilité au travail vers l'émergence de nouveaux indicateurs fiable et technico-économique de la SST



La Sécurité et Santé au Travail est selon l'OIT l'ensemble des dispositifs mises en œuvre pour la protection du travail. L'application des sciences de l'ingénierie des systèmes et de la fiabilité nous a conduit à définir la Sécurité et Santé au Travail comme étant l'ensemble des dispositifs mises en œuvre pour le Maintien et l'Amélioration de la Disponibilité au Travail, le MADT.



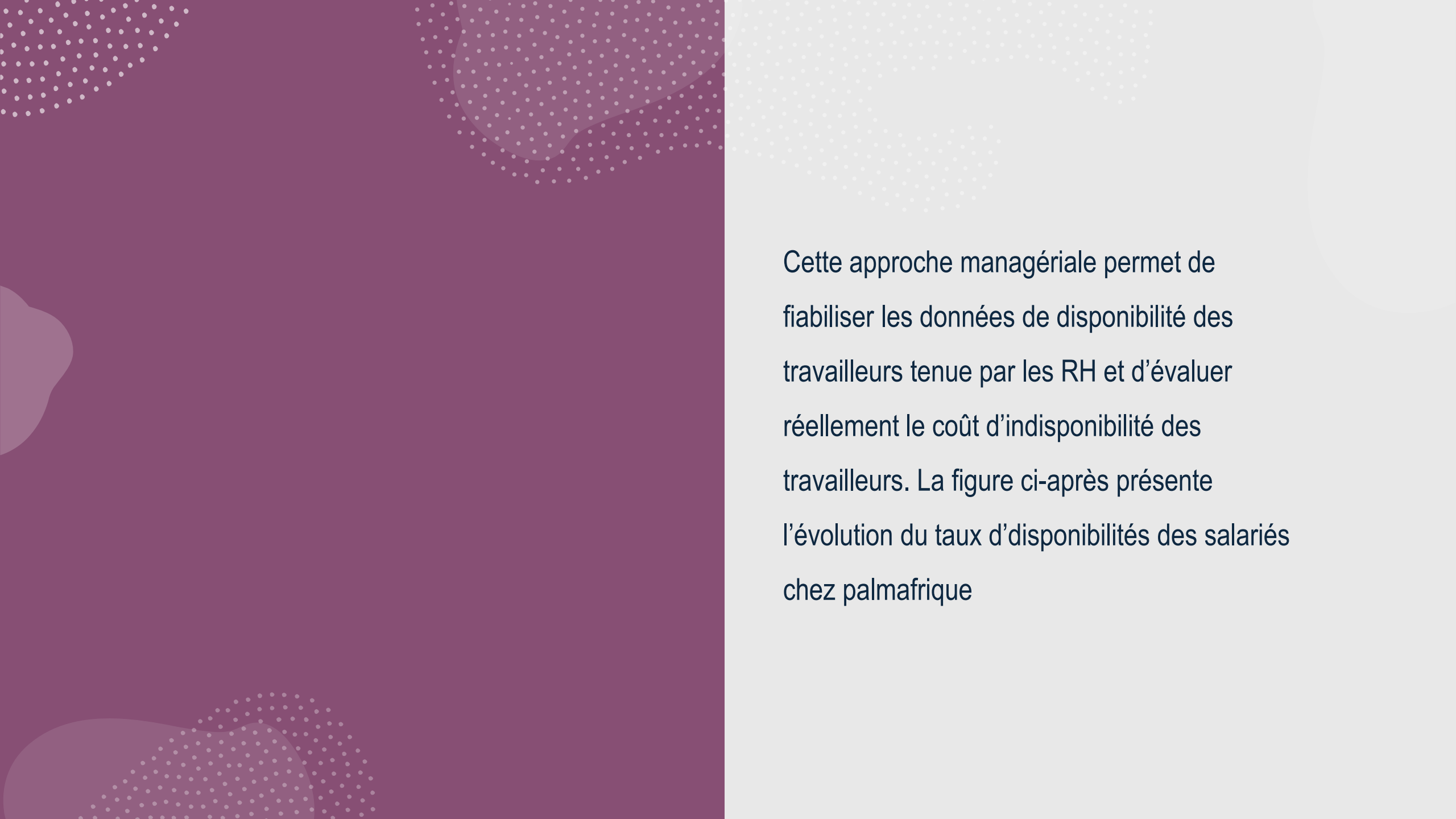
La disponibilité au travail comprend la Disponibilité des Travailleurs, la disponibilité du matériel de travail, la disponibilité des matières premières, la disponibilité de l'environnement de travail, la disponibilité de l'environnement naturel, la disponibilité des produits finis et des populations riveraines.

Métrologie de la disponibilité (suite)

La disponibilité des travailleurs comprend compte à elle, la disponibilité physique et la disponibilité psychosociologique. L'unité de la disponibilité au travail est « heure de travail ».

Les indicateurs de la disponibilité au travail sont :

- Le temps de disponibilité des travailleurs,
- Le temps d'indisponibilité des travailleurs en abrégé TIT,
- Le taux d'indisponibilité des salariés en abrégé **TIS** , etc.



Cette approche managériale permet de fiabiliser les données de disponibilité des travailleurs tenue par les RH et d'évaluer réellement le coût d'indisponibilité des travailleurs. La figure ci-après présente l'évolution du taux d'Disponibilités des salariés chez palmafrique

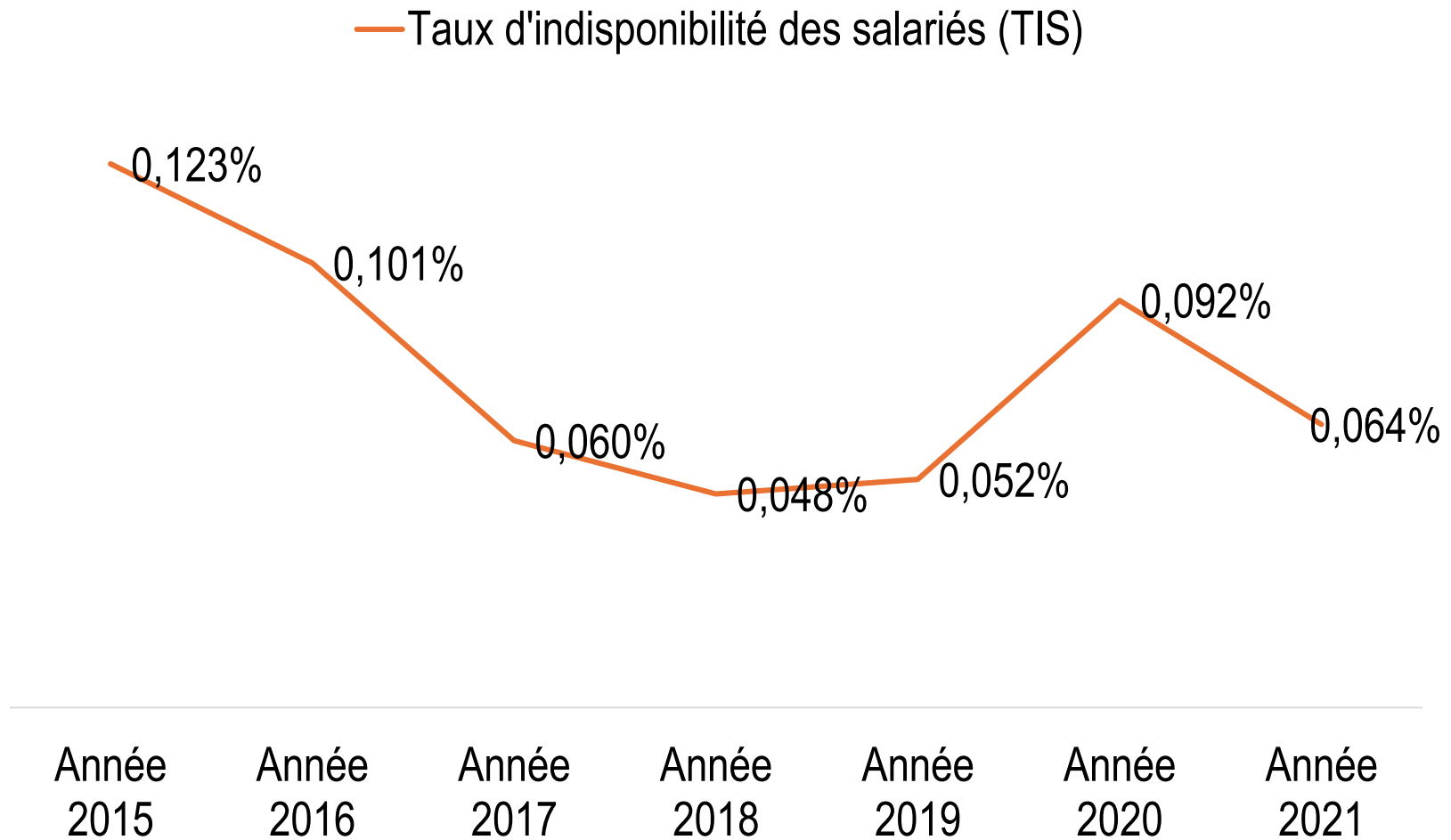


Figure 3 : Evolution du taux d'indisponibilité des salariés 2015-2021

Les services de sécurité et santé au travail comprennent : les services de sécurité au travail, les services de santé au travail et les services sociaux au travail.

Ces services sont dirigés et composés par des professionnels sécurité et santé au travail, représentants SST de l'employeur. Ce sont eux qui ont la charge de traduire les obligations de l'employeur en actions de prévention SST. Les principaux professionnels de la SST en entreprise sont :

- Les techniciens et ingénieurs SST,
- Les médecins du travail
- Les psychologues du travail,
- Les infirmiers des services de santé au travail,
- Les professionnels de la médecine réparatrices et reconstructives
- Les assistants sociaux.

Les missions des services de sécurité et santé au travail ainsi que des professionnels devraient être clairement définis par le législateur. Ce qui n'est pas le cas à l'instar des techniciens et ingénieurs sécurité et santé au travail. La conséquence immédiate est qu'on pourrait attribuer à ces professionnels les missions du comité. En dehors du comité, ces services et professionnels représentants SST de l'employeur ne disposent pas de programmes SST à l'exception du programme d'activité des CSST

- ❑ Depuis 2015, nous avons définis les rôles, responsabilités, autorités et obligations des représentants SST de l'employeur et des représentants SST des travailleurs à travers un document dénommé, « fiches de missions des membres des CSST ». en vue de partager notre expérience en SST, nous avons initié la première collection des guides de bonnes pratiques de prévention des risques professionnels, madame SILUE KARITIA TUO et moi en suivant l'exemple de nos maîtres ici présent.
- ❑ Nous prions la DSST, la CNPS, le patronat d'adopter la directive AICST n°01-2024 relative au changement et uniformisation du rôle « chargé de sécurité ». en effet, nous voudrions qu'il soit remplacé par techniciens et ingénieurs SST.

- + . **Les impacts de la stratégie de management de la SST sont exposés**
- o

Les points d'amélioration et les perspectives sont dégagés

Impact de la stratégie du SMSST

La stratégie de management de la SST que nous avons développé et déployons continuellement ont permis d'améliorer l'implication de l'employeur, des représentants SST de l'employeur et des travailleurs. En dix ans nous sommes passé d'une fonction QHSE à une direction qualité et durabilité et un centre de recherche et d'innovation dans laquelle des activités de recherche en prévention durable de la sécurité et santé au travail sont conduits.

Ouvrage édité depuis 2022, organisé en douze article scientifiques en cours de publication au comes, le guide de bonnes pratiques de managements de CSST, est le condensé des bonnes pratiques des CSST en matière de dénomination, définition, typologie, conditions de création, représentativités des représentants SST des travailleurs, attributions des csst, rôles responsabilités, autorités et obligations de rendre compte de chaque membre du CSST que nous avons mise à la disposition des institutions professionnels et entreprises.

Recommandations

Nous recommandons à l'IAPRP, la DSST, la CNPS, le patronat, l'adoption de ce guide comme outil de constitution, d'organisation, de fonctionnement de performances des CSST en prélude des autres volumes qui suivent. Nous félicitons aussi les entreprises qui se sont déjà doté de cet outil africain.

Réflexion SST : **Sécurité et santé au travail des entreprises du secteur public, un secteur peu pris en compte**



Le *rapport d'analyse des perspectives économiques de la côte d'ivoire* indique que le secteur public (y/c droits et taxes) sur ces cinq dernières années (2015 à 2020) contribue à la croissance de près de 22% du côté de l'offre contre 78% pour le secteur privé.



Le même rapport révèle que le secteur privé offre plus de 77% des emplois en côte d'ivoire contre 21% du secteur public sur ces huit dernières années (2012-2019).

Textes de base de la SST, secteur public

- ❑ La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant statut général de la fonction publique contient qu'un seul paragraphe dédié à la sécurité et santé au travail dans les termes suivants : l'état assure au fonctionnaire des conditions de travail adéquat pour l'accomplissement de sa mission de service public.
- ❑ Les conditions de travail sont relatives notamment à l'environnement, aux moyens, à la sécurité et santé au travail.

Nous sommes à la fin de notre présentation

Je vous remercie !